N° 3
juin
2025

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165



Revue de Géographie du PORO

Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Revue de Géographie du Poro
Université Peleforo Gon Coulibaly
Korhogo – Côte d'Ivoire

Indexations

https://sjifactor.com/passport.php?id=23980

https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165

Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique**.**

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

« GEOPORO » LA REVUE DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication
KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en Chef
TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du Secrétariat
- Dr KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO KPAKA Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr COULIBALY Moussa, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DOSSO Ismaïla, Assistant, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
10. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
12. MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
13. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
14. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)

15. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
16. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
17. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
20. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoecologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
21. YANOGO Pawendkisgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplice Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

16. KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
18. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
19. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
20. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
21. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
22. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
23. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

«GEOPORO», la revue du département de géographie de l'université Peleforo Gon Coulibaly fondé *en 2023* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences géographiques. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser le contexte d'étude, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse et Intérêt de l'étude compris) ; Outils et Méthode ; Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Les notes infrapaginales sont à proscrire. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. Le nombre de pages du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) ne doit pas excéder 15. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique), 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique).

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 11). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations (figures, tableau, photos et schéma) doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. La citation des passages

Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation

Elles sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Ils sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.4. Les références bibliographiques

Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.
AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.
BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL), la date et l'heure de consultation.

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45 par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes.

3.6. Plan : Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

3.7. L'année et le numéro de page doivent accompagner un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35) ou (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7).

Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article).

Introduction : elle doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude.

Outils et méthode : l'auteur expose uniquement ce qui est des outils utilisés lors des enquêtes entre autres et l'approche méthodologique.

Résultats : l'auteur expose ses résultats qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthode (pas les résultats d'autres chercheurs). Il doit également faire l'analyse des résultats en traduisant l'explication de la relation entre les différentes variables, objet de l'article.

Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs pour dégager les différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus de deux pages.

Conclusion : elle devra être concise et précise.

Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue ***GEOPORO*** reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans ***GEOPORO*** exige de ses auteurs une contribution financière de 50 000 FCFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

ESSOR DE LA CACAO-CULTURE ET GOUVERNANCE FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST-COTE D'IVOIRE)

BOOM IN COCOACULTURE AND LAND GOVERNANCE IN THE DEPARTMENT OF BIANKOUMA (WEST OF IVORY COAST)

DRO Gué Dieudonné,
Doctorant Géographe, Unité de Recherche pour le Développement (URED), Université Alassane Ouattara, drodieudonne@gmail.com
Contact :0141292724

YEO Nogodji Jean,
Maitre-Assistant, Géographe, Unité de Recherche pour le Développement (URED), Université Alassane Ouattara, nogodjiyeo@uao.edu.ci

SOUMAHORO Manlé,
Maitre de Conférences, Géographe, Unité de Recherche pour le Développement (URED), Université Alassane Ouattara, soumalice@yahoo.fr

DJAKO Arsène,

Professeur Titulaire, Géographe, Unité de Recherche pour le Développement (URED), Université Alassane Ouattara, djakoarsene@yahoo.fr

Résumé

Originellement dominé par la caféiculture, le département de Biankouma a progressivement épousé la culture du cacao qui y connait ces dernières années une dynamique considérable. Cet essor a eu une incidence sur les modalités d'accès au foncier dans les territoires ruraux du département. L'objectif de la présente étude est d'évaluer l'incidence de l'expansion de la cacaoculture sur la gestion foncière dans le département de Biankouma. La méthodologie s'articule autour de la recherche documentaire, des observations de terrain et des entretiens auprès de l'ANADER, des coopératives agricoles et des autorités administratives et coutumières. En outre, une enquête par questionnaire a été menée auprès de 349 producteurs de cacao. Les résultats indiquent qu'avec le développement de la cacaoculture, aux modes d'accès à la terre séculaires que sont le don et l'héritage se sont ajoutés l'achat et les contrats de « planté-partagés ». Ces derniers portent aussi bien sur les cultures mises en valeurs, la production et la terre objet de contrat. Les nouveaux modes de cession de terres ont ainsi amplifié le regain d'intérêt pour l'exploitation cacaoyère au détriment de la caféiculture.

Mots-clés : Biankouma, Essor, Cacaoculture, Gouvernance, Foncier

Abstract

Originally dominated by coffee farming, the departrement of Biankouma has gradually married the cultivation of cocoa which has experienced a remarkable boom in recent years. This boom has thus had notable influence on access to land or even on land governance in

this locality.The objective of this study is to assess the influence of the expansion of cocoaculture on land management in this department .The methodology adopted in this study revolves around documentary research,field observations ,interviews with ANADER ,agricultural cooperatives, administraves auhorities and customary authorities .In addition to a questionnaire survey was carried out with 349 producers. The resultats indicate that with the developpement of cocoa-culture, the methods of access to the secular land that are the donation and the inheritance have been added the purchase and the contacts of planted parties which relate both to the crops and to the spaces highlighted. These new modes of land transfer amplify the renewed interest in cocoa exploitation to the detriment of coffee farming.

Keywords : Biankouma, Boom, Cocoaculture, Governance, Land

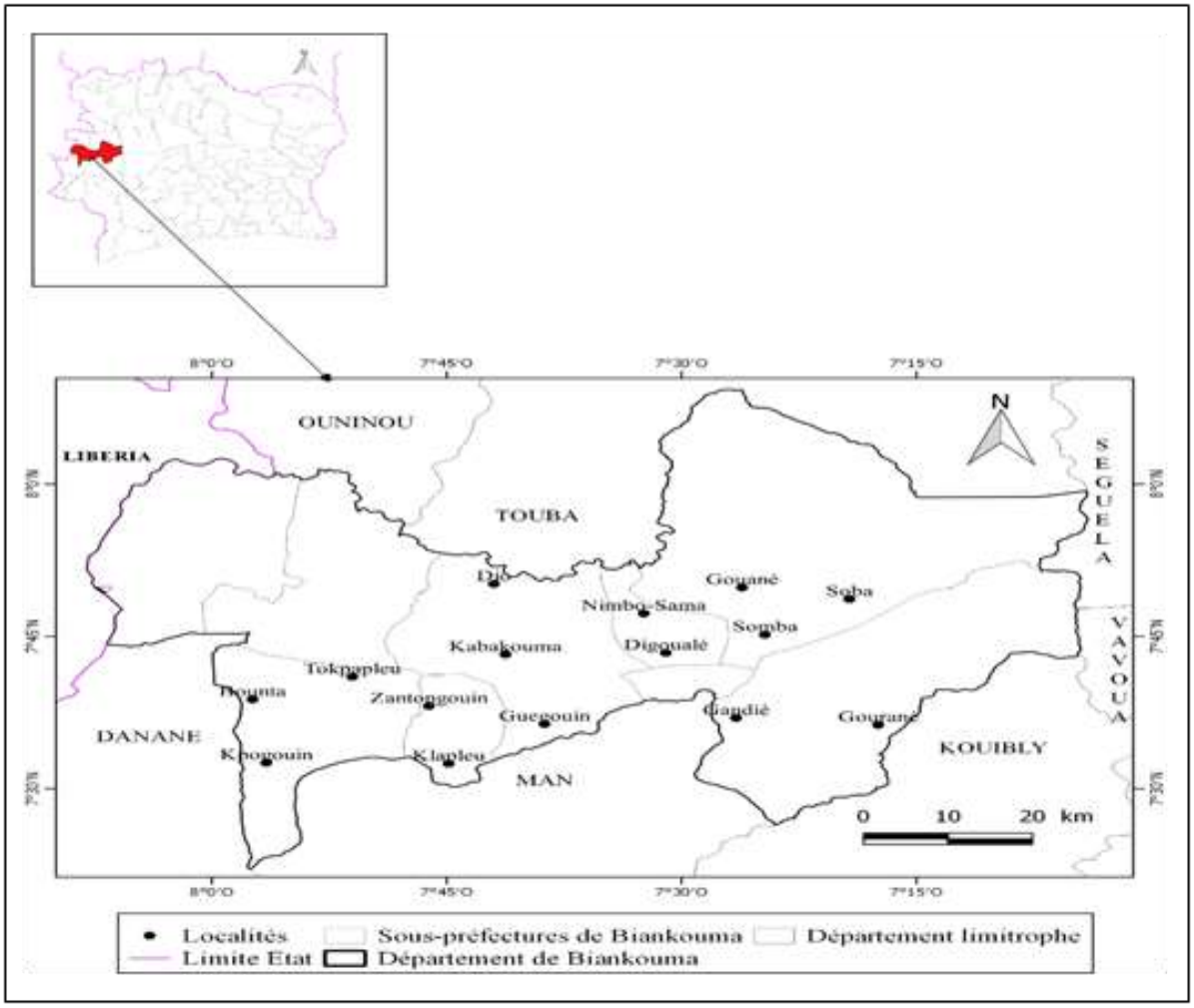
Introduction

Longtemps tournés vers la caféiculture, les agriculteurs du département de Biankouma ont progressivement adopté la culture du cacao qui connait ces dernières décennies un essor remarquable. D'une production de 3 050,89 tonnes en 2017 (Conseil du Café-cacao., 2019. p5), le département a enregistré un volume de production avoisinant les 215 106 tonnes en 2022 (Conseil du Café-cacao., 2022, p9). Les facteurs à l'origine de cette forte production sont entre autres le regain d'intérêt pour la cacaoculture du fait de la hausse des prix garantis aux producteurs et la forte présence de populations étrangères qui ont bénéficié d'une gouvernance foncière alors relativement accessible (SEKA G.S., 2023, p409). Avec le développement de la cacaoculture et l'intérêt grandissant des populations locales et surtout étrangères. Des difficultés foncières liées à cette culture ont commencé à surgir dans le département Biankouma. Cette situation interpelle sur les rapports existentiels entre l'essor de la cacaoculture et la gouvernance foncière dans le département de Biankouma. Ainsi, la question centrale qui oriente la présente étude est : comment l'essor de la cacaoculture impacte la gouvernance foncière dans le département de Biankouma ? L'objectif de la présente étude est d'évaluer l'incidence de l'expansion de la cacaoculture sur la gestion foncière dans le département de Biankouma. L'hypothèse que sous-entend l'étude est que l'essor de la cacaoculture a induit une modification des modes d'accès à la terre dans le département de Biankouma.

1. Matériel et méthode

1.1. Choix de l'espace d'étude

Situé dans l'Ouest montagneux ivoirien, le département de Biankouma fait partie de la région du Tonkpi. Il est composé de sept (07) sous-préfectures, comme le présente la carte 1.



Carte1 : Département de Biankouma

Source : BNETD ,2019 *Réalisation : Dro Gué Dieudonné, Octobre 2022*

Le choix du département de Biankouma s'explique par le fait qu'il regorge d'une importante disponibilité foncière. En outre, on note une flexibilité dans la gestion du foncier dans cette localité. D'où un accès à la terre relativement aisé pour les populations agricoles notamment étrangères qui y affluent et la résurgence des conflits fonciers récents constatés dans cette localité.

1-2-Collecte de données

La méthodologie utilisée pour cette étude est basée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La recherche documentaire s'est faite dans la bibliothèque de l'Université Alassane OUATTARA et sur internet. Ainsi, des thèses, des mémoires, des articles, des rapports du Ministère en charge de l'agriculture et de l'ANADER, des cours de droit foncier rural, ont été consultés. L'enquête de terrain quant à elle a consisté à faire des observations, des entretiens et une enquête par questionnaire dans le département de Biankouma. Ces recherches ont suscité des réflexions sur la question foncière à Biankouma. Les entretiens ont eu lieu avec les responsables de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et le Directeur départemental du ministère en charge de l'agriculture de Biankouma. Les échanges étaient axés sur la formation, les bonnes pratiques agricoles, le suivi des producteurs de cacao pour une cacaoculture durable. Des entretiens ont également eu lieu avec les autorités coutumières et administratives. Ceux-ci étaient axés sur les modalités d'accès à la terre et les conflits fonciers. Après, ces différents entretiens, un questionnaire a été adressé aux producteurs de cacao des différentes localités sélectionnées dans le département de Biankouma. Pour se faire, ne disposant pas d'une base de sondage fiable, pour le choix des cacaoculteurs, nous avons opté pour la technique non probabiliste de boule de neige. Ainsi, 349 cacaoculteurs ont été interrogés. Dans l'échantillon, 22 producteurs sont des femmes et 327 sont des hommes. Un tel effectif des femmes s'explique par le caractère discriminatoire des lois coutumières à l'égard des femmes en Côte d'Ivoire en générale et en particulier à Biankouma (YAO P., 2014, p 65). Quant au choix des villages, il a été opéré sur la base des entretiens réalisés auprès des autorités administratives et coutumière. Le tableau 1 fait le récapitulatif de l'échantillonnage.

Département	**Sous-préfectures**	Villages / Campements enquêtés	Nombre d'exploitants enquêtés
	BIANKOUMA	Dio	25
		Gbablasso	13
		Yallo	12
		Sokorala	13
		Kabakouma	14
	BLAPLEU	Guégouin	15
		Klapleu	19

BIANKOUMA		Zantongouin	14
	GBONNE	Gandié	15
		Gourané	25
	GOUINE	Gouané	21
		Soba	14
		Somba	12
	KPATA	Digoualé	11
		Loualèba	20
		Nimbo-sama	18
	SANTA	Bounta	56
		Kpogouin	19
		Tokpapleu	13
Total	**06**	**19**	**349**

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillonnage
Source : Enquêtes de terrain, Octobre 2022

Toutes ces informations collectées ont permis de disposer des données quantitatives et qualitatives qui ont ensuite été traitées.

1.3. Traitement des données

Le dépouillement du questionnaire de l'enquête a été fait à partir du logiciel Sphinx. Pour le traitement statistique des données, les logiciels Excel et Sphinx ont été utilisés. Le logiciel Arc GIS a permis la réalisation des cartes. Quant aux prises de vues, elles ont été réalisées à partir d'un téléphone Samsung A12.

2.Résultats

Les résultats de l'étude s'articuleront autour des marqueurs de l'essor de la cacaoculture d'une part et d'autre de son incidence sur la gestion foncière dans le département de Biankouma avant et après la crise militaro-politique de 2002.

2.1. Les marqueurs de l'essor de la cacaoculture à Biankouma

L'expansion cacaoyère dans le département de Biankouma se matérialise par une évolution progressive des espaces emblavés, une production cacaoyère croissante au fil des années et une participation d'acteurs aux origines diverses dans le temps.

2.1.1. Une évolution progressive des superficies emblavées de cacao

La dynamique cacaoyère dans le département de Biankouma se matérialise par l'évolution des superficies de cacao. À partir des résultats des enquêtes, deux périodes d'expansion de la culture du cacao sont observées. Une période de

stagnation qui part de 1985 à 2002 et une période de croissance dynamique qui part de 2013 à 2022 comme présentées sur la figure 1.

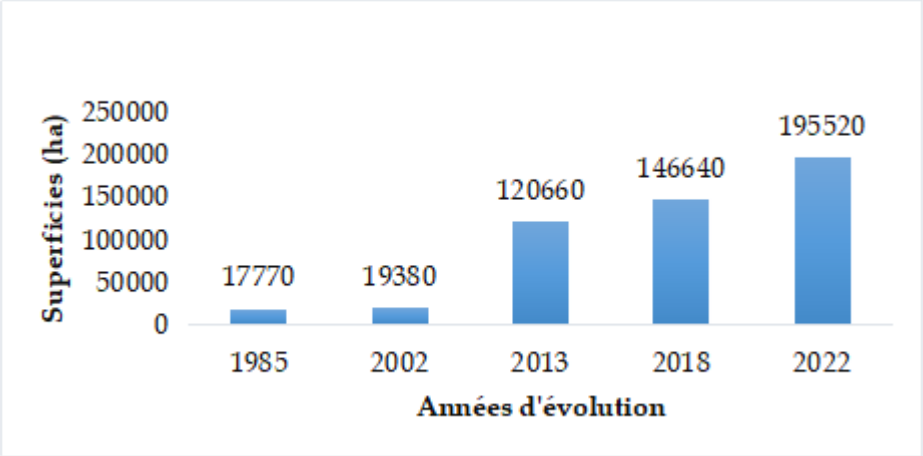


Figure 1 **:** Évolution des superficies cacaoyères à Biankouma de 1985 à 2022

Source **:** *Enquêtes de terrain, Octobre 2022*

L'analyse de la figure 1 met en évidence deux étapes d'évolution des superficies cacaoyères dans le département Biankouma de 1985 à 2002. Entre 1985 et 2002, on note une stagnation des superficies cacaoyères oscillant entre 17 770 hectares et 19 380 hectares. Cependant, à partir de 2013, les superficies emblavées de cacao vont connaitre une évolution importante. Elles vont passer de 120 660 hectares en 2013 à 146 640 hectares en 2018, puis à 195 520 hectares en 2022. Cette évolution croissante des superficies, à l'échelle du département, se ressent au niveau des superficie moyennes exploitées par cacaoculteurs dans le temps (figure 2).

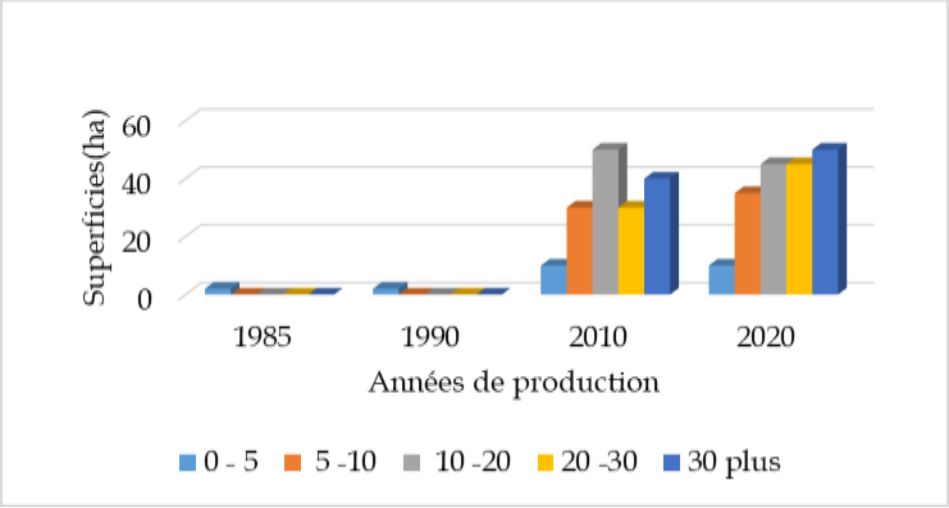


Figure 2 : Évolution des superficies moyennes de cacao exploitées par paysan dans le département de Biankouma

Source : Enquête de terrain, octobre 2022

À l'analyse de la figure 2, on note que les superficies moyennes de cacao emblavées par producteur dans le département de Biankouma étaient inférieures à 10 hectares jusqu'en 2009. Mais, à partir de 2010, les superficies moyennes par producteur sont passées à plus de 10 hectares. On note d'ailleurs d'importantes proportions de paysans possédant des superficies de plus de 30 hectares de 2010 à 2020. Cela s'expliquerait en partie par le laissé aller dans l'accès au foncier après la crise de 2002 du fait de la course à la manne financière qu'offre le foncier.

2.1.2. Une production cacaoyère de plus en plus croissante dans le département de Biankouma

À partir des observations de terrain, l'étude fait constater une production cacaoyère croissante dans le temps dans le département de Biankouma (figure 3).

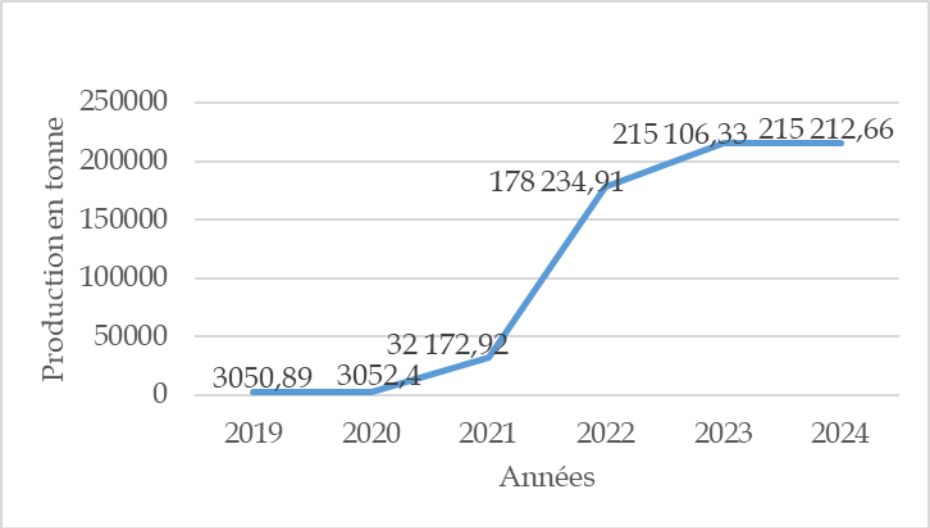
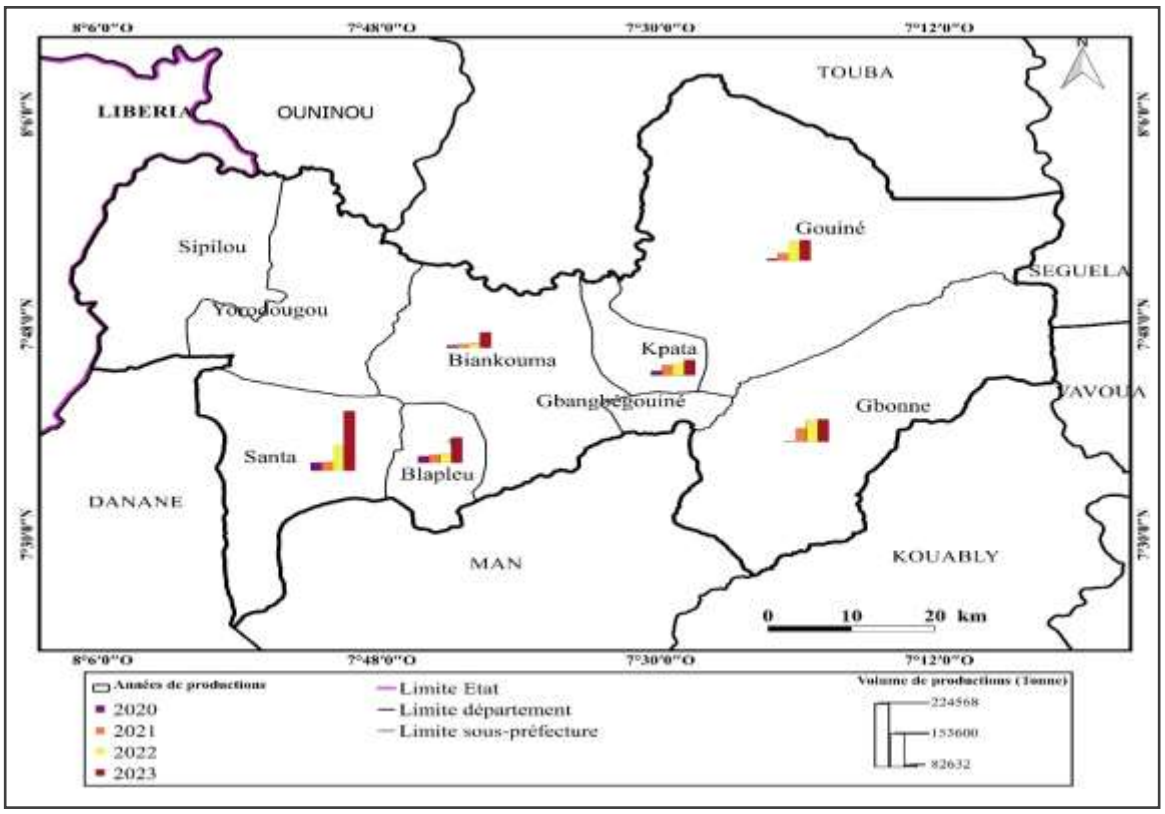


Figure 3 **:** Production de cacao dans le département de Biankouma, 2019-2022
Source **:** *Enquêtes de terrain, conseil du café-cacao 2019, 2022*

La figure 3 laisse transparaitre une production cacaoyère dynamique dans le département de Biankouma entre 2019 et 2024. Si les années 2010 à 2019 marquent une production cacaoyère stagnant entre 3050,89 tonnes et 3052,4 tonnes, les années 2021 à 2024 laissent apparaitre une production cacaoyère croissante. Cette dernière est passée de 32 172,92 tonnes en 2021 à 172 234,91 tonnes en 2022 avant d'atteindre les 215 106,33 tonnes en 2023 puis les 215 212,66 tonnes en 2024. La carte 2 est l'illustration de cette situation à l'échelle des sous-préfectures de l'étude.



Carte 2 : Production cacaoyère à l'échelle des sous-préfectures de Biankouma de 2020 à 2023

Source : BNETD,2022 *Réalisateur : Dro Gué Dieudonné,2022*

La carte 2 montre que la production cacaoyère dans le département de Biankouma a connu un essor considérable entre 2020 et 2023. Par ailleurs, les sous-préfectures de Santa, Blapleu, Gouiné et Gbonné enregistrent les plus grandes productions cacaoyères de la zone depuis 2020, car bénéficiant d'une disponibilité foncière et d'une main-d'œuvre abondante. Mais, on constate un essor ralenti dans certaines sous-préfectures dudit département (Kpata et Biankouma). Cette situation serait le fait des conflits intercommunautaires enregistrés dans ces sous-préfectures et de la rareté foncière dans ces localités.

2.1.3. Des acteurs de la cacaoculture aux origines diverses

Jusqu'en 2002, on notait une très forte prédominance des non-ivoiriens (72%) dans la production cacaoyère à Biankouma. Cependant, après 2002, la tendance a évolué, donnant l'impression d'une sorte d'équilibre des proportions des acteurs dans la cacaoculture, si on considère leur nationalité. Les figures 4 et 5 nous situent à ce propos.

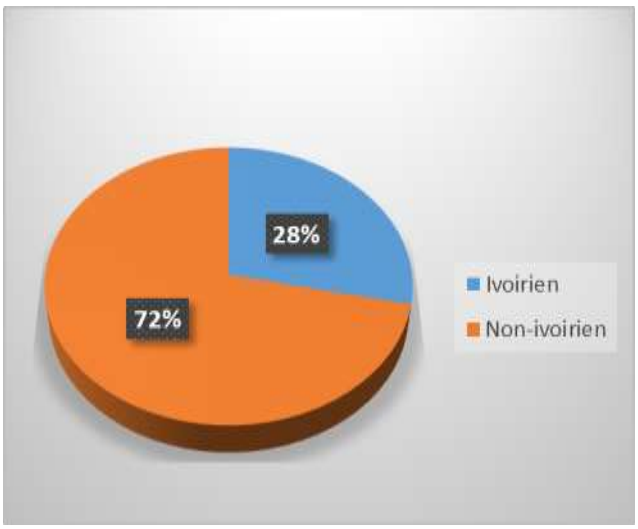


Figure 4 : Proportions des producteurs de cacao selon leur nationalité dans le département de Biankouma jusqu'a 2002
Source : Enquêtes de terrain, octobre 2019



Figure 5 : Proportions des producteurs de cacao selon leur nationalité dans le département de Biankouma après 2002
***Source** : Enquêtes de terrains, octobre 2022*

La figure 4 montre effectivement une prédominance des non-ivoiriens dans la culture du cacao avec un pourcentage de 72%. Cependant, la figure 5 bien que relevant l'importance des non-ivoiriens dans la cacaoculture (57%), elle laisse entrevoir un nivellement entre les proportions des producteurs ivoiriens (43%) et non-ivoiriens (57%) après 2002. Cette situation serait le fait d'une implication massive des ivoiriens dans la production cacaoyère vue ses relents économiques voire sociaux.

2.2. L'essor de la cacaoculture : un vecteur de modification de la gouvernance foncière

La gestion des terres notamment rurales, dans le département de Biankouma, a connu une dynamique notable ces dernières décennies. Ces changements observables dans le temps constituent l'objet de cette section que nous abordons à présent.

2.2.1. Une immixtion de nouveaux acteurs dans la gestion foncière après la crise militaro-politique de 2002

De façon coutumière la gestion foncière en pays Dan est du ressort exclusif des chefs de terres, de familles, de canton, de villages, des anciens et des notables. Cependant, avec le développement de la cacaoculture dans le contexte de crise militaro-politique qu'a connu la Cote d'Ivoire en 2002, cette forme de gestion va subir quelques modifications avec l'immixtion de nouveaux acteurs tels que les chefs de guerre et de communautés dans l'arène foncière dans le département de Biankouma. Le tableau 3 nous en donne un aperçu.

	Avant la crise de 2002	**Après la crise de 2002**
Types de gestionnaires	Chefs de village Chef de terre Chef de familles Chef de canton Les anciens et notables	**Sous-préfets** **Chef central** Chefs de village Chef de terre Chef de familles Chefs de canton Les anciens et notables **Chef de communautés** **Chefs de guerres**

Tableau 3 : Les gestionnaires du foncier à Biankouma

Source : Enquêtes de terrain, octobre 2022, récits des chefs de terre et de village

À la lecture du tableau 3, il ressort que la gestion foncière, dans le département de Biankouma avant la crise de 2002, était le fait des chefs de village, de terres, de famille, de canton, des anciens et des notables. Mais, après la crise de 2002, l'on va assister à l'immixtion des nouveaux acteurs dans la gestion foncière. Ce sont les Sous-préfets, les chefs centraux, les chefs de communautés et les chefs de guerre. L'immixtion de ces derniers dans l'arène du foncier va d'ailleurs être à l'origine de violences telles que le montre la photo 1.



Photo 1 : Une victime des violences liées au foncier à Bounta

Prise de vue : YEO Nogodji Jean, Octobre 2022

La photo 1 est une matérialisation de la violence liée au foncier dont a subi ce enquêté rencontré pendant l'étude. Ce dernier a subi injustement cette violence parce qu'il a refusé de céder une partie de ces terres aux chefs de guerre (les nouveaux gestionnaires du foncier d'alors).

2.2.2. Des données nouvelles dans les modes de cessions des terres après la crise militaro-politique de 2002

La crise militaro-politique est perçue comme un facteur de dégradation de la situation socioéconomique des populations en générale et en particulier des producteurs autochtones. Cependant, elle a rendu économiquement puissants les allogènes. Ce qui a créé une situation de précarité financière chez les autochtones les contraignant à la vente de leurs terres ou à d'autres formes de mise en valeur qui leurs sont profitables. Ainsi, aux anciens modes de cession de terres, vont s'ajouter de nouveaux modes tels que le montre le tableau 4.

	Avant la crise de 2002	Après la crise de 2002
Modes d'accès à la terre	Héritage Don Achat Gage Métayage	Héritage Don Achat Gage Métayage **Planté-partagé**

Tableau 4 : Récapitulatif des modes d'accès à la terre avant et après la crise de 2002

Source **:** *Enquêtes de terrain, Octobre 2022, Chefs de terres et chefs de village*

À la lumière du tableau 4, on note qu'avant la crise de 2002, les modes de cessions de terres se résumaient à l'héritage, aux dons, à l'achat (vente en cas de force majeure), au gage et au métayage. Mais, après la crise de 2002, à ces modes de cessions, se sont ajoutés le planté-partagé sous toutes ses formes. Le planté-partagé axé sur la production, le planté-partagé axé sur le partage de la terre et le planté-partagé axé sur les revenus (AKA.A.L.,2019, p6) Cependant, il faut noter que d'anciens modes de cession ont connu des évolutions remarquables dans leur pratique. Ce sont entre autres le métayage. Par ce mode d'accès à la terre qui est originellement un contrat d'entretien de plantation, certains métayers parviennent par spolier les terres de leurs propriétaires en rusant avec les clauses du contrat les liant à ces derniers.

3. Discussion

L'étude sur la gouvernance foncière dans un contexte d'essor de la cacaoculture et de crise militaro-politique a montré que la culture du cacao a induit une modification dans la gestion du foncier à Biankouma. Ce résultat est similaire à celui des travaux de (BIE R.,2023, p63862). Dans son étude, il affirme que bien que l'Ouest ait conservé la rigueur de son système traditionnel de gouvernance foncière, il est ouvert au marché depuis cette position. Ce qui démontre l'existence de modification dans le dit système de gouvernance foncière comme le constate la présente étude. Par ailleurs, (BOSCH P.M. et *al.* 2015, p11) abonde dans le même sens de la présente étude lorsqu'il affirme qu'après plusieurs décennies les terres des zones rurales n'ont pas été intensément intégrées dans les marchés mondiaux. Mais, avec la flambée des prix des produits agricoles de base, celles-ci ont conduit à substituer la délivrance de

titres individuels aux régimes fonciers coutumiers. Les travaux de (BONI D., 1978, p9), soutiennent que les cultures de plantation, tels que le café et le cacao étudié dans la présente étude, sont à l'origine des bouleversements des structures économiques, sociales et foncières. Cette assertion de l'auteur est en adéquation avec les resultats de nos analyses qui montrent que la cacaoculture dans le département de Biankouma est à l'origine des modifications de la gouvernance foncière.

Contrairement aux resultats de l'étude, les travaux de (Youan L. G. et *al.,* 2019, p58), ont abouti à d'autres conclusions sur le développement de la cacaoculture. Ils indiquent plutôt que le développement de la cacaoculture a contribué à la modification du milieu naturel et à la disparition rapide du patrimoine forestier en Côte d'Ivoire.

Conclusion

En définitive, il ressort de notre étude que la cacaoculture dans le département de Biankouma a connu un essor remarquable dans la période de la crise militaro-politique de 2002. Cet essor est perceptible par la croissance des productions, des superficies et la diversité des acteurs qui se sont intéressés au fil du temps à la culture. Le regain d'intérêt pour la cacaoculture du fait de la manne financière qu'elle renferme et le contexte de crise vont favoriser de nouvelles formes de gestion du foncier dans le département de Biankouma. D'où l'apparition de nombreux conflits fonciers dans cette aire géographique.

Références bibliographiques

AKA Aline Lamarche, 2019 : « *l'accès à la terre en Côte d'Ivoire : diversité et variabilité des pluralismes,* revue des droits de l'homme, N°16, http ://journals openedition.org/revdh/7150. ISSN 2264-119X, consulté le 10 Janvier 2025 à 00h.

BIE Roméo, 2023 : « *les facteurs de l'introduction des marchandisations des terres dans le milieu rural de la région du Tonkpi à l'ouest de la Côte d'Ivoire* » revue International Journal of Développent Research, Vol. 13, n°10, http://www.journalijidr.com. ISSN 2230-9926, consulté le 28 octobre 2023 à 16h.

Conseil du Café-cacao,2019, bilan campagne 2012-2018 cellule CQP (Cellule Qualité et Production), Man, Délégation régionale de Man.

BONI Dian, 1978, Aspects Géographiques du binôme café-cacao dans l'économie ivoirienne, Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines.

BOSC Pierre-Marie, SOURISSEAU Jean-Michel, BONNAL Philippe, GASSELIN pierre, VALETTE Élodie, BÉLIÈRES Jean-François, 2015, « *Diversité des agricultures familiales par le monde, exister, se transformer, devenir*, revue édition Quae.p.11-387.

SEKA Gédéon Stéphane et ZAH Bi Tozan, 2021 : « *Contribution des immigrés au développement socioéconomique de la commune de Soubré (Côte d'Ivoire*) », Géovision, Vol. 2, N°2, ttps://Hal Science /hal-039533339v1.ISSN 2707-0395, consulté 25 octobre 2024 à 18h.

YAO Pauline ,2014, La terre est à nous ! Pour la fonction sociale du logement et du foncier, résistances et alternatives, Paris, Passerelle.

YOUAN Louis Gerson, KOUADIO Kouakou Abraham, GNAMBA-YAO Jean-Baptiste, 2019, « *l'extension de la cacaoculture et la dégradation de l'environnement forestier dans le Département de DUEKOUE* », revue espace géographique et société Marocaine, Côte d'Ivoire, 30 pp.58-75.